



LA FONDATION MADELI-AIDE

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**LA FONDATION MADELI-AIDE POUR L'ÉDUCATION DÉCERNE
107 BOURSES D'ÉTUDES POUR UN MONTANT DE 157 000 \$**

Havre-aux-Maisons, le 7 août 2017 - La Fondation Madeli-Aide pour l'éducation est heureuse d'annoncer l'attribution de 107 bourses à des jeunes des Îles-de-la-Madeleine pour l'année scolaire 2017-2018, pour un montant total de plus de 157 000 \$. Cela porte à 1 512 le nombre de bourses versées par la Fondation Madeli-Aide depuis 1998, pour une somme atteignant 1 854 millions \$.

La cérémonie officielle de remise des bourses a eu lieu le lundi 7 août à la Maison de la culture de Havre-aux-Maisons en présence de nombreux étudiants, parents et représentants de la communauté madelinienne. Plusieurs partenaires et donateurs de la Fondation étaient également sur place, ainsi que le maire des Îles, M. Jonathan Lapierre et le député des îles, M. Germain Chevarie. La Fondation a également eu le privilège de compter parmi ses invités le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région Gaspésie -Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx. Dans sa déclaration, le ministre a indiqué : *« La réussite éducative est une priorité pour notre gouvernement. Votre mission de promotion des études et de soutien de la persévérance scolaire s'inscrit parfaitement dans la Politique sur la réussite éducative, lancée au printemps dernier. Grâce à ces bourses, plusieurs jeunes pourront déployer leurs talents tout au long de leur parcours scolaire et personnel et commenceront ainsi leur cheminement professionnel sur des bases solides. Félicitations à tous ceux et celles qui ont obtenu une bourse et merci à la Fondation Madeli-Aide! »*

La présidente de la Fondation Madeli-Aide, Line Cormier a pour sa part souligné que : *« la variété des champs d'étude de ces jeunes boursiers annonce une bonne relève pour les Îles.»*

Les bourses sont réparties comme suit : 64 à des étudiants de niveau universitaire, 34 à des étudiants de niveau collégial et 9 à des jeunes inscrits à des programmes d'études professionnelles. Dans le programme régulier, les bourses universitaires sont d'un montant de 1 500 \$, alors que les bourses collégiales et professionnelles sont de 1 000 \$.

Parmi celles-ci, la Fondation a accordé des bourses d'Excellence de 3 000 \$ à cinq étudiants qui présentent un dossier académique particulièrement remarquable. Les bourses de 1^{er} cycle ont été remises à Arielle Chevarie, étudiante au baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire, à Olivier Renaud, étudiant en musique (écriture) ainsi qu'à Jean-Simon Richard, étudiant en médecine vétérinaire. Au deuxième cycle, des bourses d'« Excellence Franklin Delaney » ont été attribuées à Félix Arseneau, étudiant en administration des affaires et à Jessica Miousse, étudiante en psychologie.

Pour le volet « Les Îles » qui vise à soutenir des étudiants qui réalisent leurs travaux de recherche sur un sujet ayant un lien avec le milieu madelinot, la récipiendaire de la bourse de 5 000 \$ est Judith Iris Landry qui s'engage dans sa deuxième année de maîtrise en urbanisme à l'Université de Montréal.

La « Bourse d'Excellence Jean-Lapierre »

La Fondation Madeli-Aide a aussi décerné la première « Bourse d'Excellence Jean-Lapierre », celle-ci créée en mémoire du président fondateur de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation. Cette bourse d'études a pour objectif d'encourager un jeune madelinot débutant un programme universitaire qui présente de bons résultats académiques et manifeste un leadership significatif dans ses engagements parascolaires ou communautaires. Le comité de sélection tient à souligner la grande qualité des candidatures reçues. Le premier récipiendaire de cette bourse d'excellence de 10 000 \$ répartie sur trois ans est Axel Bonato qui entreprend en septembre un baccalauréat en sciences politiques appliquées à l'Université de Sherbrooke.

À propos de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation

La Fondation Madeli-Aide pour l'éducation, administrée par des Madelinots d'origine qui habitent les régions de Montréal et de Québec, s'est donné comme mission de promouvoir les études et de soutenir la réussite et la persévérance scolaires. Elle recueille des fonds, notamment lors des soupers au homard à Québec et à Montréal sur le CTMA Vacancier, qu'elle distribue sous forme de bourses à des étudiants madelinots qui doivent poursuivre leurs études à l'extérieur des Îles. Elle accorde aussi un soutien financier au Groupe pour la persévérance scolaire (GPS) pour la réalisation de projets visant à accroître la réussite et diminuer le décrochage dans les écoles de l'archipel québécois. Depuis sa création en 1998, la Fondation a distribué plus de 1 512 bourses d'études pour un montant total de près de 1,9 M\$ et versé au GPS un montant de plus de 750 000\$ pour soutenir ses activités aux Îles. D'autres informations sont disponibles sur le site de la Fondation Madeli-Aide (www.madeli-aide.org).

Pour information :

Johanne Saulnier, coordonnatrice, 514-208-1212

Denis Richard, responsable du comité des bourses, 514-591-4475

Crédit photo : Gil Thériault.



De gauche à droite : Line Cormier, présidente de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation, Judith Iris-Landry, récipiendaire de la bourse volet « Les Îles » et Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région Gaspésie -Îles-de-la-Madeleine.



Boursiers de niveau professionnel 2017-2018



Boursiers et boursières de niveau collégial 2017-2018



Boursiers et boursières de niveau universitaire 2017-2018



De gauche à droite : Line Cormier, présidente de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation, Lucie Cormier, mère de Jean Lapierre, Axel Bonato, récipiendaire de la bourse d'Excellence Jean-Lapierre et Laure Lapierre, sœur de Jean Lapierre.